

## Sigonce ... Le 8 juin et le 8 juillet 1944 ...

Le 8 juin et le 8 juillet 1944, deux dates inoubliables pour les Sigonciens.

En ce 8 juin 2013 à midi, Jacques Lartigue président de l'Amicale des Anciens Combattants de Forcalquier a orchestré une belle cérémonie devant le monument aux morts de Sigonce en présence de la population et les personnalités de Forcalquier et de Sigonce.



Discours de Marcel Turin, maire de Sigonce.

**Parmi elles :** Christophe Castaner député-maire de Forcalquier, Marcel Turin maire de Sigonce, le capitaine Gérard Petey et son lieutenant, Mireille Bégliomini présidente du Souvenir Français, ainsi que les représentants du centre de secours de Forcalquier et les porte-drapeaux des diverses associations.



En direction du monument aux morts.



Les Porte-drapeaux autour du monument aux morts.



Dépôt d'une gerbe par le maire de Sigonce et le député maire de Forcalquier.



Dépôt d'une gerbe par fils et filles de fusillés.

Deux gerbes ont été déposées au pied de la stèle par Simone Carmona née Baille, Liliane Estublier née Applanat et Paul Baille filles et fils de fusillés et par Christophe Castaner et Marcel Turin.

Tous les présents ont entonné le Chant des Partisans guidés par Marc Bauduin.

- **M. Jacques Lartigue devait dire en substance :**

« C'est avec fidélité et recueillement que nous commémorons aujourd'hui à Sigonce le 69<sup>ème</sup> anniversaire de la tragédie du 8 juin 1944, qui a coûté la vie à plusieurs fils de la commune. Au delà, ce sont onze combattants des FFI (Forces françaises de l'intérieur), membres de l'Armée Secrète des maquis de Forcalquier, Sigonce, Saint-Maime, qui après une lutte courageuse mais inégale contre les troupes nazies ont été arrêtés et aussitôt fusillés ce jour là. Un autre maquisard mortellement blessé par un milicien sera la douzième victime.

Cette cérémonie rappelle la fin tragique de ces jeunes combattants de l'ombre, engagés volontaires sur le chemin de l'honneur, hérissés de nombreux dangers, bien souvent mortels. Il n'est pas possible de parler de la Résistance à Sigonce, sans évoquer la mémoire de Marcel ANDRE, instituteur déplacé le 1<sup>er</sup> janvier 1941 à Sigonce avec pour motif: activité syndicale et politique.

Il rentre dans la clandestinité et devient adjoint de Martin BRET qui a été fédérateur de la Résistance dans les Basses-Alpes. Ils sont traqués en permanence notamment par la milice ce qui les oblige sans arrêt à changer leur lieu de résidence.

C'est au cours de l'année 1942, mais surtout au début de l'année 44, que les maquis sont montés en puissance, cela après l'instauration par l'État français, du service du travail obligatoire (STO).

Dans notre région, c'est par centaines que les jeunes gens des classes concernées ont par tous les moyens rejoint différents maquis créés et disséminés dans des endroits isolés et difficiles d'accès.

Par leur refus de soumission, ils sont devenus des hors la loi recherchés (bien souvent passivement) par la gendarmerie et beaucoup plus activement par les armées italiennes et allemandes, aidées avec efficacité et zèle par la milice française.

## • **Que s'est il passé dans la nuit du 7 au 8 juin 1944 ?**

Faisant suite au débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, l'information a très mal circulé et les responsables des maquis ont cru nécessaire d'occuper le terrain pour faciliter la progression des troupes alliées.

C'est ainsi que dès le 7 juin 1944, en concertation avec la sous-préfecture, il est décidé de mener une opération à Forcalquier. Trois groupes ont été constitués.

Les endroits stratégiques sont tenus. L'un des trois groupe occupe la ville de Forcalquier. Il est pris à partie par un détachement allemand. Les maquisards sont vite submergés faute de munitions et sont capturés par les allemands et massacrés.

Le 2<sup>ème</sup> groupe part en direction de Ganagobie afin de rejoindre la route nationale et la voie ferrée avec pour mission de les plastiquer.

Le 3<sup>ème</sup> groupe avait pour mission de garder le village et de protéger la population civile. Ce qui tente à prouver que l'organisation de Marcel André était parfaitement structurée. Par peur de représailles, la décision d'évacuer le village est prise. Une partie de la population erre dans les bourgs avoisinants puis regagne le village le lendemain par peur de représailles, car les allemands et les miliciens patrouillaient dans Sigonce.

La commune de Sigonce a payé un lourd tribut avec quatre de ses enfants morts au combat. En ce 69<sup>ème</sup> anniversaire nous nous inclinons avec respect et saluons la mémoire de nos martyrs.

## • **Je rappelle leurs noms :**

André APPLANAT - Léon BAILLE - Clément CHABASSUT - Louis PROT - Robert ROCHE - Michel SZALA - Jacob WERNER.

Le groupe dont dépendait André CHIAPPELLA (ici présent et survivant de cette tragédie), implanté dans les bois en direction du Revest, avait reçu l'ordre d'arrêter un officier allemand à Mane. Ayant appris par moyen radio l'embuscade qui se déroulait à Forcalquier, le détachement se disperse dans la colline. Le commando est sain et sauf.

Un mois après jour pour jour, à la campagne des Rousses toujours à Sigonce, où se cachaient des maquisards, un détachement allemand investit les lieux sur dénonciation.

Dans la nuit qui précède les allemands équipés d'armes lourdes et de mitrailleuses et épaulés par les miliciens cernent le village de Sigonce. Ils cherchent le comité départemental de libération dirigé par Martin Bret et Marcel André. Paul Sube est arrêté à 4 heures du matin dans sa boulangerie. Il faut dire qu'il fournissait les maquis en pain.

Au petit matin la ferme des Rousses est attaquée. Plusieurs résistants réussissent à prendre la fuite et se réfugient dans un premier temps chez Raspail au Revest.

Malgré une résistance héroïque, par manque de moyens et de formation les maquisards sont submergés, Plusieurs d'entre eux sont faits prisonniers et parmi eux quatre meurent au combat :

- Madame Irène EMBLARD épouse du propriétaire de la ferme, son mari ayant pu s'enfuir,
- Worajeick NOWAK, ressortissant polonais,
- Lucien GEORGE,
- Ali SAID.

Jeannot EMBLARD âgé de 13 ans, qui armait le fusil mitrailleur a tiré jusqu'à épuisement des munitions, fait prisonnier il a été libéré dans le village de Sigonce, par l'officier allemand chef du détachement, qui a reconnu sa bravoure malgré son jeune âge.

Nous rappelons ici la mémoire de Oblé MAUREL, maire de la commune à cette époque qui s'est montré courageux en entourant la population fortement éprouvée. C'est lui qui a recueilli Jeannot EMBLARD libéré par les allemand. Il n'a pas hésité à négocier avec Mme SUBE la libération de son fils Paul.

Il est important en effet d'insister sur l'épreuve subie par la population civile qui a vécu ces moments dans la peur et l'effroi.

Nous rappelons une nouvelle fois la mémoire de Marcel ANDRE, et de Martin BRET qui furent capturés le 16 juin 1944 lors d'une rafle à Oraison, torturés à Marseille et fusillés à Signes (Var) le 18 juillet 1944.

Je me permets de relayer une proposition, à savoir que l'école communale pourrait être baptisée à son nom.

Nous avons le devoir de perpétuer la mémoire et le courage de nos martyrs, qui ont eu le courage de faire front et de se tenir debout face à un ennemi sanguinaire. Il faut que les générations futures gardent vivants les souvenirs de ces événements en remémorant les sacrifices des hommes et des femmes qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre libre.

Cela fait plus de soixante ans que nous sommes en Paix en Europe occidentale - souvenons-nous !

Je vous remercie pour votre attention. »

### **Aux morts !**

Cette belle et touchante cérémonie s'est terminée par « La Marseillaise ».